

KELOU AR VRO

Ensemble de Nouvelles du Pays

Bulletin Communal de PLOUEDERN

N°195

www.plouedern.fr

Juin 2015

AMÉNAGEMENT DE VOIRIE : focus sur les travaux réalisés.

L'organisation des déplacements à l'échelle communale ou d'un quartier se traduit concrètement par des aménagements de la voirie et des espaces publics associés à une politique d'accessibilité et de mobilité sécurisée pour tous.

Quartier Le Cann - Traon - Menhir

Commencés en octobre dernier, les travaux d'aménagement de voirie opérés dans les quartiers Le Cann et Traon-Menhir sont désormais achevés. Ces travaux, qui intègrent les contraintes des pratiques de déplacements, ont été programmés pour pallier à une voirie défectueuse et pour résoudre les problèmes d'écoulement des eaux pluviales.

Ainsi, la sécurité des piétons a été privilégiée par la création de trottoirs et de passages pour les piétons améliorant les liaisons avec le centre-bourg. La sécurité routière n'a pas été oubliée. Les revêtements favorisent la réduction de la vitesse des véhicules. Des aménagements de carrefours et un rétrécissement de la voirie viennent favoriser la sécurité.

Par ailleurs, les travaux d'effacement des réseaux et la

mise en place d'éclairage public, déjà opérés, participent aux embellissements de ces quartiers.

Enfin, ces travaux de mise en valeur des cheminements ont également été l'occasion de mettre en évidence le patrimoine ancien de la commune avec le lavoir du Cann.

La voirie est aujourd'hui rendue agréable, la sécurité routière favorisée, les cheminements piétonniers facilités.

Arrêts de bus

La commune a mis en conformité et accessibilité pour les personnes à mobilité réduite les cinq arrêts de bus de la commune (secteur de Kergoat).

Poursuite des travaux

Un nouveau chantier de voirie va démarrer (courant juin) pour poursuivre les aménagements du secteur jusqu'à la Croix Neuve : amélioration de la sécurité piétonne, réduction de la vitesse et gestion des eaux pluviales seront, à nouveau, les principaux points à améliorer.



SOMMAIRE

Page 1 : Edito

Pages 2 à 7 : Avis de la Mairie

Pages 8 à 11 : La vie des associations

Page 12 : Calendrier des collectes des ordures ménagères

AVIS DE LA MAIRIE

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

M. GOALEC Bernard, Maire, sur rendez-vous

Mme CASU Michèle, Adjoint au Maire,
« Mobilité, Transports, Technologies d'information et de communication, Sentiers pédestres »
Le mercredi de 14 h à 15 h 30 et le samedi de 9 h à 10 h 30

M. YVINEC Bernard, Adjoint au Maire,
« Voirie, Sécurité, Agriculture »
Le mercredi de 11 h à 12 h 30 et
Le samedi matin sur rendez-vous

Mme MERDY Marie Thérèse, Adjoint au Maire,
« Enfance-Jeunesse-Aînés » : le mardi de 14 h à 16 h

M. QUEDEC Pascal, Adjoint au Maire,
« Vie associative »
le samedi de 11 h à 12 h sur rendez-vous

Mme GALLOU Marie-Pierre, Adjoint au Maire,
« Vie scolaire, Action sociale, Bibliothèque »,
C.C.A.S., le mardi de 10 h 30 à 12 h

M. MARREC André, Adjoint au Maire
« Urbanisme et Assainissement »,
Le mercredi 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

M. HERNOT Jean-Pascal, Conseiller municipal délégué aux finances : le samedi de 10 h 30 à 12 h.

Mme MAREC-PRIGENT Florence,
Conseiller municipal délégué à la communication
Le samedi de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous.

M. TOURBOT François, Conseiller municipal délégué au Patrimoine et aux Bâtiments :
le mardi de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

RECENSEMENT MILITAIRE : modalités de recensement des françaises et des français nés en juin, juillet, août 1998. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leur 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie, dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

PHARMACIES DE GARDE : Appeler le 3237

HEURES D'OUVERTURE : MAIRIE :
du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45
et de 13 h 30 à 17 h 45
le samedi de 9 h à 11 h 45
☎ 02.98.20.82.65 Fax : 02.98.20.90.72
E-mail : mairie@plouedern.fr

AGENCE POSTALE (dans le hall de la Mairie) :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
☎ 02.98.20.84.06

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en Mairie aux heures d'ouverture et le samedi matin.

MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig » :
☎ 02.98.47.31.58

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)
Caroline Tanguy, Crèche « La Cabane aux Bruyères »
☎ 02.98.43.63.97
mail : rpam.interco@donbosco.asso.fr

PERMANENCES ADMR :
Le mardi matin de 10 h à 12 h à la mairie de Plouédern
☎ 02.98.20.97.66
Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 au bureau de Landerneau ☎ 02.98.85.27.27

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Mardi 19 h 30 à 20 h 30
Mercredi 10 h 30 à 12 h et 14 h à 16 h
Vendredi 16 h 30 à 17 h 30
Samedi 10 h 30 à 12 h

Attention nouveaux horaires pour les mois de juillet et août :

Mardi 19 h 30 à 20 h 30
Samedi 10 h 30 à 12 h 00

horaires habituels à compter du 1^{er} septembre.

DECHETERIE (zi Saint Eloi) horaires d'été
☎ 02.98.85.19.50 du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Fermeture les dimanches et jours fériés.

ENSEMBLE PAROISSIAL « ABER-MORBIC » :
Le prêtre de l'ensemble paroissial : 11 rue Traverse des Boucheries. ☎ 02.98.85.03.20

SOUS-PREFECTURE DE BREST
L'accueil du public se fait uniquement le matin, du **lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.**

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS : En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture du cabinet médical appeler le 15.

FERMETURE DES SERVICES :

La Mairie sera fermée le **lundi 13 juillet** et tous les **samedis matin** du 18 juillet au 15 août inclus.

L'Agence postale sera fermée du **lundi 13 juillet au 15 août inclus**. Réouverture le **lundi 17 août à 8 h 30**.

TRÉSOR PUBLIC

A compter du 1^{er} juin, les services des finances publiques seront ouverts du lundi au vendredi, aux horaires suivantes :

Lundi, mardi et jeudi :

8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 16 h

Mercredi et vendredi : 8 h - 12 h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. OMNES Rolland, conciliateur de justice sur Landerneau.

Permanence : Mairie de Landerneau :

2^{ème} jeudi du mois de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 (Centre Théo Le Borgne).

Contact : ☎ 06.07.87.82.39

mail : rolland.omnes@orange.fr

PROLONGATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité passe pour les **personnes majeures** de 10 à 15 ans. Ainsi, toutes les cartes délivrées depuis le 2 janvier 2004 voient leur durée augmentée de 5 ans.

Pour les **mineurs**, la durée reste à 10 ans.

Autorisation de sortie de territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie de territoire individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées ainsi que les laissez-passer préfectoraux.

Un mineur peut ainsi circuler librement dans l'ensemble de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, au Lichtenstein, à Monaco, en Andorre, à Saint Marin et au Saint Siège muni de son passeport ou de sa carte nationale d'identité, en cours de validité.

DÉFIBRILLATEURS :

Deux défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans le hall extérieur de la mairie, le 2^{ème} dans le hall extérieur de la salle Steredenn.

TI LABOUSIG

La Maison de l'Enfance sera fermée du **samedi 1^{er} août au lundi 24 août inclus**.

Réouverture le **mardi 25 août à 7 h 30**.

CORRESPONDANTS DE PRESSE LOCALE

Le Télégramme : Christelle MAREC

☎ 02.98.01.13.00 ou chrismarec@gmail.com

Ouest France : Marie GOAR

☎ 06.43.11.39.21 ou mgoar@yahoo.fr

AGENCE EAU DU PONANT

7 rue Gaston de l'Hôpital, Landerneau

Horaires de l'agence de Landerneau : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h.

L'agence est fermée le mercredi après midi.

☎ 02.29.00.78.78

BACS A ORDURES MENAGERES ET COMPOSTEURS

Bacs roulants :

120 litres : 10 €, 240 litres : 15 €, 360 litres : 20 €, 770 litres : 50 €.

Composteurs :

300 litres : 20 €, 600 litres : 25 €, 800 litres 30 €.

En vente au service environnement de la Communauté des Communes, Zone de Saint-Ernel à Landerneau, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. ☎ 02.98.21.34.49

OPAH DU PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

Des permanences sans rendez-vous concernant l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), sont organisées par le cabinet CitéMétrie, **tous les mardis de 10 h à 13 h**.

Renseignements ☎ 02.98.43.99.65

ADIL :

Informations neutres et gratuites sur le logement dans le domaine juridique, fiscal et financier.

Permanence les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 13 h 30 à 17 h 30.

ENER'GENCE :

Conseils sur les économies d'énergie.

Permanence sans rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 9 h à 12 h.

☎ 02.98.33.15.14

mail : info.energie@ernergence.net

**3 organismes, 1 seule adresse
32 Quai de Léon, Landerneau**

URBANISME

Permis de Construire accordés

M. Martin Mickaël, 19 A Beg Avel, Plouédern : construction d'un garage en bois + claustra.

M. et Mme Vigouroux Franck, 5 Milin Névez, Plouédern : extension deux maisons par la création de carport et atelier, 3 et 3 Bis Impasse Ker Anna.

M. Guéganton Fabien et Mlle Torchen Coralie, 63 rue Kermenguy, Brest : construction d'une maison d'habitation, 10 rue Polaris.

PETITES ANNONCES

A louer

Maison rénovée, cuisine, salon séjour, cellier.

1^{er} étage : 2 chambres, SDB, bureau.

2^{ème} étage : 2 petites chambres. Libre au 1^{er}/08/2015,

loyer : 600 €. ☎ 06.67.30.13.79

Divers

Garde d'enfants : la journée ou en soirée

Etudiante en diplôme de travailleur social, je suis disponible cet été à partir du mois de juillet (sauf du 12 au 26 juillet) jusqu'à fin août. Ayant plusieurs expériences de baby sitting et en centre de loisirs, je sais m'adapter aux enfants et proposer des activités. J'ai mon permis et ma propre voiture. Pour plus d'informations :

☎ 06.04.19.27.70 ou marion.guevel@gmail.com

Cherche personne pour donner des cours de maths, physique chimie, niveau seconde Bac Pro à Trémaouézan.

☎ 06.22.74.07.42

« LANDERNEAU BRO ÉLORN »

Contrôle gratuit des extincteurs :

Dans le cadre de la prévention, la caisse locale Groupama « Landerneau Bro Élorne » organise un contrôle gratuit des extincteurs, **le mardi 9 juin**, de 9 h à 12 h, à La Martyre (salle des jeunes, Maison du Plateau) et de 14 h à 17 h, à Saint Divy (allée de boules couverte).

Cette opération ponctuelle s'adresse à tous, sociétaire et non sociétaire à Groupama. Possibilité de s'équiper en recharges ou en extincteurs, une facture sera établie pour tout achat.

DON DU SANG

Les collectes auront lieu à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite), rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

Dates à retenir :

lundi 22 juin de 15 h à 19 h.

mardi 23 juin de 14 h à 18 h.

mercredi 24 et jeudi 25 juin de 8 h à 12 h.

ERDF

AIR TOURRAINE HÉLICOPTÈRE

Dans le cadre d'une visite de lignes électriques par hélicoptère afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique, nous vous informons du survol, à très basse altitude, des lignes surplombant la commune (hors agglomération), au cours des semaines 23 à 25.

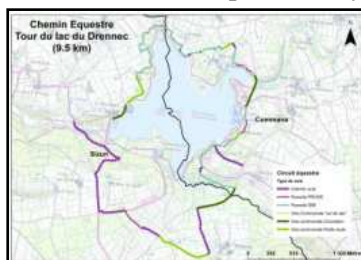
Inauguration du sentier équestre « Tour du lac du Drennec »

Le Syndicat de Bassin de l'Elorn est propriétaire de 90 ha de forêt aux abords du lac du Drennec. Cette forêt est soumise au régime forestier et dispose ainsi d'un plan d'aménagement élaboré en concertation avec l'ONF. Un arrêté préfectoral a validé cet aménagement forestier en mars 2014. Trois thèmes y sont développés : la production de bois, la fonction écologique et la fonction sociale de cette forêt. Un des axes portait sur la création d'un chemin équestre autour du lac. Celui-ci d'une longueur de 9,5 km va être opérationnel très prochainement. Le Comité Départemental du Tourisme Équestre a effectué le balisage de l'ensemble du parcours.

L'inauguration de cette boucle aura lieu le samedi 6 juin à 11 h aux abords du lac du Drennec.

Le chemin emprunte les propriétés du Syndicat de bassin de l'Elorn, mais également des chemins ruraux communaux et des parcelles privées. Toutes les autorisations ont été obtenues, ce chemin va pouvoir être inscrit auprès du Conseil Départemental du Finistère au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Renseignements : Syndicat de bassin de l'Elorn - Annaïg Postec – 02.98.25.93.51 ou 06.01.22.28.07
natura2000.syndicatelorn@wanadoo.fr Site internet : <http://www.syndicat-bassin-elorn.fr/>



Centre Communal d'Action Sociale

Les aides accordées aux familles par le C.C.A.S

Aide à la cantine

Suivant des critères de ressources, le C.C.A.S. accorde une aide financière aux enfants de Plouédern afin de participer aux frais de repas dans les cantines scolaires. Le calcul du quotient familial se fait de la manière suivante :

- revenus mensuels nets (moyenne des 3 derniers mois)
- + allocations familiales (ne pas tenir compte de l'allocation d'éducation spéciale versée aux familles ayant un enfant porteur de handicap)
- + allocations logement
- + ou - la pension alimentaire figurant sur la feuille d'imposition.
- loyer (quittance ou justificatif de banque pour le remboursement du prêt immobilier).

Ce montant est divisé par le nombre de personnes vivant au foyer. Les familles monoparentales bénéficient d'une part supplémentaire.

L'aide à la cantine est basée sur le principe du reste à charge pour la famille, dans un souci d'équité, sans tenir compte du prix réel de la restauration qui diffère selon les établissements scolaires.

QF inférieur ou égal à 350 € :

Coût du repas pour la famille : 1,00 € quelque-soit le niveau scolaire

QF supérieur à 350 € et inférieur ou égal à 500 € :

- 1,55 € pour les écoles maternelles et primaires
- 1,60 € pour les collèges
- 2,00 € pour les lycées

Demande à faire par les familles avec un dossier à retirer en Mairie.

La participation est versée directement à l'école et non à la famille qui paie uniquement le reste à charge.

Aide aux loisirs :

Pour les enfants bénéficiant de l'aide à la cantine, une demande d'aide aux loisirs peut également être formulée. Elle est basée sur les mêmes critères (demander le dossier correspondant en mairie.).

La participation du CCAS aux frais d'inscription pour une seule activité de Loisirs par enfant est de 50 % de la somme avec un plafond de 60 €.

De même, lors d'un séjour scolaire : le CCAS accorde, sur demande et justificatifs, 10 € par jour et 5 € pour une demi-journée. Cette aide est doublée pour les familles avec un QF inférieur à 350 € dans la limite d'un reste à charge de 30 % et peut être sollicitée également pour certains séjours extrascolaires.

Ces aides ne sont pas systématiques. Elles doivent faire l'objet de démarches des familles auprès de la mairie et renouvelées à chaque rentrée scolaire, avec établissement d'un nouveau dossier qui sera étudié en commission.

Prêt d'honneur pour les étudiants :

Il s'agit d'un prêt à 0% d'un montant de 1.530 €, attribué selon des critères sociaux (QF < à 1000 €). Il ne peut être accordé qu'une seule fois au cours des études, peu importe leur durée. Un autre du même montant peut être ensuite sollicité auprès du Conseil Départemental.

Ces prêts sans intérêt sont à rembourser 1 an après la fin des études.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie ou (et) venir à la permanence du CCAS du mardi de 10 h 30 et 12 h.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, Joseph DANIELOU a été décoré de la Croix du Combattant pour avoir servi en tant que militaire de carrière aux événements du Golf et de Yougoslavie.

Edern THOMIN, le seul rescapé de la guerre 1939 - 1945, participait aussi à la cérémonie.

Un vin d'honneur clôturait cette journée du souvenir.



COMMISSION « sentiers de randonnée » OUVERTE AUX HABITANT(E)S LE VENDREDI 12 JUIN À 19 H À LA MAIRIE

Les élus vous invitent à une première rencontre avec l'ordre du jour suivant :

- Écoute de vos attentes, besoins et questions pour la marche et la randonnée sur la commune en toute sécurité.
- Présentation par les élus des repérages effectués et des projets en cours de réflexion (itinéraires, patrimoine...).
- Organisation à mettre en place avec les habitants qui souhaitent s'impliquer pour la réalisation des sentiers (entretien, repérage, idées, sorties...).

Nouvelle version du bulletin municipal : Appel aux contributeurs

La nouvelle version du Kelou sera dans vos boîtes aux lettres prochainement. Afin d'illustrer ce « nouveau KELOU », nous faisons appel aux habitants de la commune qui souhaitent participer à la réalisation du bulletin, à savoir :

- fourniture de photos concernant la commune, son histoire...
- rédaction d'article sur l'histoire, le patrimoine architectural ou culturel de Plouédern,
- témoignages d'histoires d'habitants, de famille, d'événement de la commune...

Si vous êtes intéressés ou que vous avez des documents personnels que vous souhaitez voir publiés, vous pouvez vous faire connaître à la Mairie. La Commission Communication prendra contact avec vous d'ici à la fin de l'année afin d'échanger sur votre contribution éventuelle au bulletin municipal.

D'avance, je vous remercie de votre participation,
Florence MAREC PRIGENT.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Parc de Kérandern, Impasse Jehan Bazin, Landerneau

Depuis la signature de la convention entre la ville de Plouédern et la commune de Landerneau, les enfants de Plouédern peuvent accéder à L'École de Musique aux mêmes tarifs que les landerneués.

L'école propose :

- Des cours formation instrumentale : bombarde, clarinette, flûte traversière, harpe celtique, guitare, percussions, piano, saxophone, trompette, violon et violoncelle.
- Des cours d'éveil musical et de formation musicale.
- Des pratiques collectives : chorale, atelier jazz, atelier traditionnel, orchestre à cordes, orchestre d'harmonie, direction d'orchestre et musique assistée par ordinateur.

Les inscriptions auront lieu du 22 juin au 14 juillet 2015 à la maison de la musique.

Vous pouvez télécharger les documents d'inscriptions et consulter les tarifs sur le lien suivant :
<http://www.ville-landerneau.fr/musique/L-ecole/Inscriptions>

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter le secrétariat de la Maison de la Musique par téléphone : 02.98.85.00.63, par mail : maison.de.la.musique@mairie-landerneau.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES : Cars de l'Élorn et T.E.T

Rentrée scolaire 2015/2016

CARS DE L'ÉLORN

Les élèves désirant emprunter le transport scolaire pour la prochaine rentrée en direction de **Landerneau** et demeurant à proximité des arrêts de **Pont ar Bled**, **Kerhamon** et le **Forestic** doivent s'inscrire auprès des **Cars de l'Élorn**, route de St Pol, BP 50106, 29400 Landivisiau avant le 10 juillet 2015.

Pour les nouveaux élèves, les parents peuvent retirer un dossier d'inscription, soit auprès des **Cars de l'Elorn** en téléphonant au 02.98.68.04.36 ou sur le site internet : www.cars-elorn.fr à partir du **15 juin 2015**.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Pour les élèves déjà inscrits en 2014/2015, les parents recevront un courrier à leur domicile, comprenant le dossier de réinscription à corriger, compléter et signer, ainsi que les modalités de règlement. Ces dossiers sont à retourner avant le **10 juillet 2015**, accompagnés du règlement et d'une enveloppe timbrée.

Les modalités de paiement, vous pouvez régler soit :

- par prélèvement de 1 à 8 prélèvements (le 5 de chaque mois). Joindre un RIB et l'autorisation de prélèvement.
- en espèces (la totalité au moment de l'inscription).
- par chèque.

Trans Elorn Tourisme (T.E.T)

46 rue Hervé de Guébriant, 29800 Landerneau. ☎ 02.98.85.07.86 ou 09.63.23.36.77

Pour les élèves déjà inscrits en 2014/2015, les parents recevront un dossier de pré-inscription à leur domicile courant juin 2015. Les nouveaux élèves désirant emprunter le transport scolaire sont priés de contacter les Transports T.E.T.

Les modalités de paiement, vous pouvez régler soit :

- par prélèvement : 4 prélèvements (octobre, novembre, décembre, janvier).
- par chèque : de 1 à 4 chèques.
- en espèces : la totalité au moment de l'inscription.

Secours Catholique du secteur de Landerneau

1 rue Hünfeld à Landerneau (Direction Mescoat).

Toute l'Equipe sera heureuse de vous y accueillir. Voici les services que nous proposons durant toute l'année en toute convivialité :

Le mardi : **Aide au retour à l'emploi.**

Accueil gratuit et individuel des personnes en difficultés qui recherchent un emploi, une écoute, un dialogue. Accompagnement personnalisé, aide à la construction d'un projet professionnel, à la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation. Ce service est assuré **sur rendez-vous** le mardi après-midi à Landerneau.

Le mercredi : **Aide aux devoirs**, mais aussi aide à la rédaction de rapports (sauf pendant les vacances scolaires). Ce service est assuré sur inscription.

Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois : **Groupe de convivialité**

Cette réunion est ouverte à tous de 14 h à 16 h (sans rendez-vous) : lieu de rencontre, d'écoute, de parole, jeux de société, bricolage, réalisation et dégustation d'un gâteau.

Le vendredi après-midi de 14 h à 16 h : **Permanence pour l'accueil des personnes en difficultés sans rendez-vous.**

Par ailleurs, le service « **Accueil familles vacances** » vous permet d'accueillir chez vous durant le mois de juillet pour 1, 2 ou 3 semaines des enfants de 6 à 10 ans qui ont besoin de repères, d'appuis pour grandir et des différences et des richesses à découvrir.

Pour tous renseignements sur Landerneau contacter Christiane Batard ☎ 06.11.88.03.17.
Afv.finistere@gmail.com

Contact : Olivier Besnard responsable du secteur de Landerneau ☎ 06.61.78.93.89

LA VIE DES ASSOCIATIONS

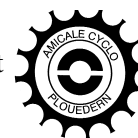
Les annonces doivent être déposées en mairie ou envoyées par e-mail :
animation@plouedern.fr pour le 15 juillet

DATES IMPORTANTES :

Dimanche 7 juin : Fête de l'École St Édern, organisée par l' APEL
Dimanche 14 juin : Thé dansant organisé par le Comité des Fêtes, salle Steredenn
Vendredi 19 juin : Fête de la musique organisée par Sevenadur d'an Oll, salle Steredenn
Samedi 20 juin : Gala G.R.S, salle de Sport
Samedi 21 juin : Gala de danses orientales organisé par BreizBellydance, salle Steredenn
Dimanche 26 juillet : Fête de la brouette organisée par le Comité des Fêtes
Samedi 5 septembre : Carrefour des Associations, salle Steredenn

AMICALE CYCLOTOURISTE

Réunion de mi-saison pour les membres du club et leurs familles, salle Orion le samedi 4 juillet
à partir de 18 h



Prévisions

Programme d'activité des sections

Section cyclo (groupes A – B – C) :

Rendez-vous devant la salle Steredenn pour un départ à 8 h : les 7, 14, 21 et 28 juin. Le détail des parcours est consultable sur le programme annuel d'activités et sur le site de l'Amicale : acplouedernroute.sitew.fr

Randonnées cyclotouristes

Samedi 27 juin à Callac: la PIERRE DE BIGAUT en faveur de la lutte contre la mucoviscidose.
Départs à 9 h 15 pour les parcours de 130 et 60 km, à 9 h 45 pour les 105 et 25 km.

Section VTT :

Randonnées VTT

Le dimanche 7 juin: rando du "GUIP VTT" à Guipavas départs à partir de 8 h.

Le dimanche 14 juin : Randonnée du "COTES DES LEGENDES VTT": départs de Lesneven à partir de 8 h.

Le dimanche 21 juin : à Plourin les Morlaix, départs à partir de 8 h.

Le dimanche 28 juin : à Sizun - St Cadou « la ronde des crêtes », départs à partir de 8 h.

TROU DE MÉMOIRE

L'Assemblée Générale aura lieu

le mercredi 3 juin 2015

à 20 h 30

salle Steredenn

ENSEMBLE PAROISSIAL

« ABER MOBIC »

Plouédern/Trémaouézan messe à 10 h 30,

La Roche Maurice messe à 18 h

DATE	LIEU
6 juin 2015	LA ROCHE MAURICE
14 juin 2015	PLOUÉDERN
28 juin 2015	TRÉMAOUÉZAN

COMITÉ DES FÊTES

Fête de la Brouette

La Fête de la brouette existe depuis plus de 30 ans dans diverses régions de France. Ce sera la première en Bretagne et aura lieu à Plouédern

le dimanche 26 juillet 2015

Chaque équipe de 4 personnes devra construire ou décorer sa propre brouette. Plusieurs prix à gagner.

Vous trouverez le règlement et le bordereau d'inscription sur le site de la commune :

<http://www.plouedern.fr/>



MÉDIATHÈQUE

Vente d'ouvrages

Une vente de livres aura lieu à la médiathèque, les mercredi 17, vendredi 19 et samedi 20 juin, aux heures d'ouverture habituelles.

La vente se fera au profit de l'association Bibliothèque sans frontières.

Attention !

**horaires d'été pour les mois de juillet et août :
du 6 juillet au 29 août**

Mardi 19 h 30 à 20 h 30

Samedi 10 h 30 à 12 h 00

horaires habituels à compter du 1^{er} septembre.

Les nouveaux DVD Adultes

Titre	Metteur en scène -Genre - Nationalité	Année
AMÉRICAN SNIPER	Clint Eastwood - Biopic - Guerre - drame - Américain	2015
ANGÈLE ET TONY	Alix Delaporte - Drame - Romance - Français	2011
BANDE DE FILLES	Cécile Sciamma -.Drame - Français	2014
CHANTE TON BAC D'ABORD	David André - Documentaire - Français	2014
LA FAMILLE BÉLIER	Eric Lartigau - Comédie - Français	2014
LES GRANDES VACANCES (2 DVD)	Jean Girault - Comédie - Louis de Funès	
LES HÉRITIERS	Marie-Castille Mention - Schaar - Comédie dramatique - Français	2014
L'INCOMPRISE	Asia Argento - Drame - italien	2014
INTERSTELLAR	Christopher Nolan - Science-fiction - drame - Américain	2014
LEVIATHAN	Andrey Zvyagintsev - Drame - Russe	2014
MOMMY	Xavier Dolan - Drame - Canadien	2014
LES SOUVENIRS	Jean-Paul Rouve - Comédie - Drame - Français	2015
UNE HEURE DE TRANQUILITÉ	Patrice Leconte - Comédie - Français	2014

Enfants

LE TOMBEAU DES LUCIOLES (Edition classique)	Isao Takahata - Animation - Drame - Japonais	1996
LA TRAVERSÉE DU TEMPS	Mamoru Hosoda - Animation -comédie - drame - Japonais	2007
GARFIELD ET CIE - Un régime au poil	Animation franco - Américain	
HIPPO TUB	Série TV - Américain	
MOUK vol.6 - Les Cowboys dans la prairie	Marc Boutavan - François Narboux Animation - Français	2011
PADDINGTON	Paul King - Comédie - Français - Britannique	2014
SAM LE POMPIER (Volume 8) - Sauvetage en mer	David Gingell - Dave Jones -Rob Lee Animation - Britannique	
UN ÉTÉ AVEC COO	Keiichi Ara - Animation - Japonais	2008

APEL : ÉCOLE ST ÉDERN

Collecte de journaux

La prochaine collecte de journaux organisée par l'APEL de l'école Saint Ederm de Plouédern aura lieu le samedi suivant :

samedi 4 juillet 2015



**de 10 h à 12 h
sur le parking route de Kériel
au bourg de Plouédern**

N'hésitez pas à solliciter votre entourage (parents, amis, voisins, collègues de travail...) pour récupérer leurs vieux journaux !

***Rappel :** seul le papier journal est collecté. Tous les autres types de papier sont exclus : magazines, publicités, prospectus, papier de bureau, annuaires, cartons, papier glacé, sacs krafts,...*

ST ALAR

dimanche 28 juin 2015

**pardon de St Eloi
à Ploudaniel
Messe à 10 h 30**

Repas Kig ha farz servi à 12 h
à la salle Steredenn
12 € le repas



Atelier d'écriture

à la bibliothèque
Pour les enfants de 9 à 12 ans

samedi 13 juin 2015

de 10 h 30 à 11 h 45



Animatrices :

Cécile Kérouanton ☎ 02.98.20.82.15

Marie-Françoise Rozec ☎ 02.98.20.90.34

Bernard Kerhoas ☎ 02.98.20.88.55

L'HEURE DU CONTE

Chaque mois à la bibliothèque
pour les enfants de 3 à 7 ans.

**samedi 6 juin 2015
de 11 h à 11 h 30**



« *les vacances* »

Pour tout renseignement, contacter
Lydia Gaussuron au 02.98.20.98.73

FÊTE DE LA MUSIQUE

FEST-NOZ

Vendredi 19 juin

à 21 h salle Steredenn

Organisé par SEVENADUR D'AN OLL

animé par
**Les Musiciens de l'association et
la famille Le Gall**

Entrée gratuite

CLUB DES RETRAITÉS

Sortie d'été

La sortie d'été est fixée au **jeudi 18 juin** pour la Presqu'île de Crozon.

Découverte de la chapelle Ste Marie du Ménez Hom, ensuite nous pourrons admirer les différents points de vue que nous offre le sommet du Ménez Hom : la baie de Douarnenez, la Rade de Brest...

Puis nous serons accueillis à la Biscuiterie de Camaret-sur-Mer pour une visite gourmande. Déjeuner à Morgat. Dans l'après-midi, nous continuerons vers la Pointe de Pen Hir et ses Tas de Pois qui abritent une réserve ornithologique. Poursuite de la balade guidée par la route panoramique de la Pointe des Espagnol, Lanvéoc... Retour par Roscanvel vers Plouédern.

Rendez-vous devant la salle Steredenn à 8 h 30, départ à 8 h 45

Prix de la sortie : 40 € par personne pour les adhérents

Inscriptions **avant le 10 juin** auprès de :

Evelyne Divo : ☎ 06.19.91.44.79

Marie-Pierre Abjean : ☎ 02.98.21.42.04

Jeanne Ollivier : ☎ 02.98.20.80.41

Le challenge interne de pétanque et de dominos a pris fin au mois d'avril.

Jeudi 7 mai dernier, les noms des gagnants ont été révélés :

À la pétanque : René Chopin a remporté la coupe pour 294 points.

Daniel Riou termine avec 287 points, suivi d'Henri Riou 280 points, Jean-Luc Herry 275 points, Gérard Ollivier 273 points et Yvon Tavernier 270 points.

Aux dominos : deux coupes ont été remises à Denise Bléas et à François Reungoat, ex aequo pour 160 points.

Théo Nédélec termine avec 158 points, Robert Nedelec 156 points, Joseph Lannon 151 points, Jean Bléas 150 points et André Godec 148 points.

A l'issue de la remise des coupes l'ensemble des participants et les organisateurs ont partagé un buffet.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Calendrier des collectes des ordures ménagères de juillet à décembre 2015

Commune de PLOUÉDERN

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Lundi 6 : Jaune	Lundi 3 : jaune	Lundi 7 : vert	Lundi 5 : vert	Lundi 2 : vert	Lundi 7 : jaune
lundi 13 : vert	Lundi 10 : vert	Lundi 15 : jaune	Lundi 12 : jaune	Lundi 9 : jaune	Lundi 14 : vert
Lundi 20 : jaune	Lundi 17 : jaune	Lundi 21 : vert	Lundi 19 : vert	Lundi 16 : vert	Lundi 21 : jaune
Lundi 27 : vert	Lundi 24 : vert	Lundi 28 : jaune	Lundi 26 : jaune	Lundi 23 : jaune	Lundi 28 : vert
	Lundi 31 : jaune			Lundi 30 : vert	

**Lorsqu'un lundi est férié, le rattrapage de la collecte se fera le vendredi de la semaine précédent
le lundi férié entre 5 h et 20 h
Pensez à sortir vos bacs la veille au soir**

Commune de TRÉMAOUÉZAN

**Mestellan, Kériel, Penhoat Bras, Penhoat Bihan, Les Granges, Lézéon, Kéravézan Bras, Kéravézan Bihan,
Kéravézan Bihan, Kerléo, Pénarun, Langoniant, L'Ile Kérafranc, Kervéléoc, Kéruguel**

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Mardi 7: vert	Mardi 4 : vert	Mardi 1 ^{er} : vert	Mardi 6 : jaune	Mardi 3 : jaune	Mardi 1 ^{er} : jaune
Mardi 13 : jaune	Mardi 11 :jaune	Mardi 8 : jaune	Mardi 13: vert	Mardi 10 : vert	Mardi 8 : vert
Mardi 21 : vert	Mardi 18 : vert	Mardi 15 : vert	Mardi 20 : jaune	Mardi 11 : jaune	Mardi 15 : jaune
Mardi 28 : jaune	Mardi 25 : jaune	Mardi 22 : jaune	Mardi 27 : vert	Mardi 24 : vert	Mardi 22: vert
		Mardi 29 : vert			Mardi 29 : jaune

**Lorsqu'un mardi est férié, le rattrapage de la collecte se fera le lundi précédent
le mardi férié entre 5 h et 20 h
Pensez à sortir vos bacs la veille au soir**

Commune de LANDERNEAU
Quartier de Prat Guen

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Mercredi 1 ^{er} : vert	Mercredi 5 : jaune	Mercredi 2 : jaune	Mercredi 7 : vert	Mercredi 4 : vert	Mercredi 2 : vert
Mercredi 8 : jaune	Mercredi 12 : vert	Mercredi 9 :vert	Mercredi 8 : jaune	Lundi 9 : jaune	Mercredi 9 : jaune
Mercredi 15 : vert	Mercredi 19 : jaune	Mercredi 16 : jaune	Mercredi 21 : vert	Mercredi 18 : vert	Mercredi 16 : vert
Mercredi 22 : jaune	Mercredi 26 : vert	Mercredi 23 : vert	Mercredi 28 : jaune	Mercredi 25 : jaune	Mercredi 23 : jaune
Mercredi 29 : vert		Mercredi 30 : jaune			Mercredi 30 : vert

**Lorsqu'un mercredi est férié, le rattrapage de la collecte se fera le lundi précédent
le mercredi férié entre 5 h et 20 h
Pensez à sortir vos bacs la veille au soir**